

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



Le mot du président

L'année 2025 a été féconde pour la Fondation. Sans doute parce que le contexte politique et un certain nombre de reculs sur les enjeux écologiques en France et en Europe ont suscité un sursaut de la société civile et redoublé notre énergie. Le succès de la pétition contre la loi Duplomb en fut un exemple notable.

Dans l'inquiétude que génère cette période pleine d'incertitudes, nous avons trouvé de nouvelles capacités d'agir et de renforcer nos actions. Le Conseil d'administration s'est ouvert à de nouvelles personnalités engagées, un comité des amis a été créé, de nouveaux experts ont rejoint le Conseil scientifique, de nouveaux partenaires se sont engagés à nos côtés.

La Fondation pour la Nature et l'Homme a toujours pensé et développé ses actions en s'appuyant sur la force du collectif. Nous savons que la pertinence de nos projets, l'efficacité de nos travaux, passent par notre capacité à faire avec.

Avec les experts, avec les acteurs du territoire, avec les partenaires, qui cherchent, comme nous, à gagner en impact, à convaincre et embarquer toujours d'avantage.

Dépasser les clivages n'est pas une vaine promesse. C'est un état d'esprit. Car nous savons que pour être à la hauteur de cette époque de défiance et de découragement, il nous faut être plus nombreux, plus robustes, plus ambitieux pour réussir à faire émerger les solutions que nous défendons.

2025 a été une année féconde. Grâce aux équipes engagées sur chaque projet et la certitude que nous sommes à la bonne place pour défendre ce que nous avons de plus précieux : un avenir en commun.



Gildas Bonnel
GILDAS BONNEL

DÉPASSER LES CLIVAGES, INSPIRER LES COURAGES



Pour que protéger la nature devienne une évidence qui nous rassemble.

On a souvent l'impression que protéger l'environnement, c'est une contrainte de plus dans nos vies chargées. A la Fondation pour la Nature et l'Homme nous existons depuis 1990 pour prouver l'exact contraire. Protéger le climat et la biodiversité, ça n'est pas un sacrifice, c'est un bénéfice direct !

Un bénéfice pour notre santé, notre bien-être, la prospérité économique pour toutes et tous... car tout est lié : quand la planète va mal, nos vies vont mal.

Très concrètement, au quotidien, notre mission consiste (re)donner du sens à la protection de l'environnement en expliquant les liens vitaux qui nous unissent à la nature, en montrant que des alternatives existent et en proposant des solutions dans une logique gagnant-gagnant.

Nous agissons sur 3 enjeux, à nos yeux cruciaux :

Soutenir une agriculture et une alimentation sans pesticides :

Avec notre programme « *Bien manger pour sa santé et la planète* », nous démontrons qu'il est possible et dans l'intérêt des agriculteurs, des éleveurs et des familles, de produire et de manger bio, à la cantine comme à la maison.

Protéger les paysages et la biodiversité qui nous entourent :

Avec notre programme « *Bien vivre avec la nature* », nous démontrons qu'il est possible et dans l'intérêt de tous de limiter la bétonnisation des sols, de protéger et de restaurer les espaces naturels qui nous ressource et nous apaisent.

Encourager des transports décarbonés qui ne laissent personne de côté :

Avec notre programme « *Se déplacer autrement* », nous démontrons qu'il est possible de se déplacer autrement en faisant des modes de transport, comme le vélo ou les petits véhicules électriques, un choix gagnant pour les consommateurs, les entreprises et la planète.

Et nous ne travaillons pas dans notre coin !

Nous nous entourons de scientifiques et d'experts pour baser toutes nos productions sur des faits et de données irréfutables. Nous travaillons au-delà des clivages avec des décideurs politiques, des responsables économiques et des acteurs des territoires pour proposer des solutions crédibles, nous vulgarisons ces enjeux de plus en plus complexes auprès des citoyens. Et nous donnons à tous, le pouvoir d'agir, à son échelle.

Stephanie Clement-Grandcourt
STÉPHANIE CLÉMENT-GRANDCOURT
Directrice générale de la Fondation
pour la Nature et l'Homme.





LA FONDATION

Au cœur de notre engagement	9
Notre écosystème	11
Les temps forts de l'année	13
La gouvernance	17
Les comptes simplifiés	22

NOS ACTIONS PAR PROGRAMME

Mieux vivre avec la nature	25
Bien manger pour sa santé et la planète	35
Se déplacer autrement	45

NOS RESSOURCES

La générosité du public	49
Nos partenaires et mécènes	53





AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

1 écosystème riche
et diversifié

3 programmes
pour agir

8 objectifs
à atteindre

NOS 3 PROGRAMMES ET 8 OBJECTIFS



→ MIEUX VIVRE AVEC LA NATURE

- Reconnecter les gens à la nature pour leur donner envie de la protéger.
- Préserver la biodiversité et renaturer nos territoires.
- Lutter contre l'artificialisation des sols sans laisser personne de côté.



→ BIEN MANGER POUR SA SANTÉ ET LA PLANÈTE

- Soutenir les agriculteurs pour réduire de 50% les pesticides de synthèse.
- Progresser vers un élevage durable en France.
- Favoriser la consommation alimentaire bio et durable à la maison et à la cantine.



→ SE DÉPLACER AUTREMENT

- Favoriser l'accès à une mobilité décarbonée, quel que soit son lieu de vie.
- Soutenir le passage à l'électrique dans l'intérêt de l'emploi, de la santé et du climat.

NOTRE ÉCOSYSTÈME

A travers ces repères chiffrés se dessine l'étendue de notre mobilisation, la vitalité de nos programmes et la solidité des engagements qui nous lie à l'ensemble de notre écosystème.

Communauté

110 000

citoyens sympathisants réunis autour de nos convictions et de nos actions.

Donateurs

6 000

personnes qui nous soutiennent concrètement au quotidien.

Équipe interne

24

collaborateurs mobilisés au quotidien au service de notre mission.

Réseaux sociaux

414 000

abonnés cumulés, témoignant de la portée croissante de notre parole publique.

J'agis pour la Nature

1 535

associations et gestionnaires d'espaces naturels réunis au sein du réseau.

Mon Restau Responsable®

2 034

sites de restauration engagés dans la transformation de leurs pratiques.

Life Biodiv France

9

collectivités pilotes partenaires engagées à nos côtés.

Comité des Amis de la FNH

43

membres investis dans le rayonnement et le soutien de la fondation.

Conseil scientifique

28

membres qui éclairent nos orientations par leur expertise.





LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

1

Comité des Amis créé

7

nouveaux administrateurs
au Conseil d'administration

1 084

enfants acteurs du concours
J'agis Je Plante

3

nouveaux rapports pour
éclairer la décision publique

1

étude d'impact pour
Mon Restau Responsable®

4 550

activités nature proposées
au grand public

1

formation pour reconnecter
les enfants à la nature

10 000

outils pour agir
diffusés aux citoyens

CE QU'IL FAUT RETENIR DE 2025



Le Conseil d'administration renouvelé

De nouveaux administrateurs rejoignent la FNH pour renforcer son influence et porter une écologie utile, concrète et rassembleuse.

Cappgemini aux côtés de la FNH

Avec Cappgemini, la FNH lance la refonte de son écosystème numérique pour rendre ses contenus plus lisibles, accessibles et cohérents.



Un Comité des Amis lancé

Créé en mai 2025, le Comité des Amis réunit 43 personnalités prêtes à mobiliser temps, réseau et ressources aux côtés de la FNH.

Mon Restau Responsable® fait ses preuves

Une étude KIMSO mesure l'impact de Mon Restau Responsable® : plus de bio, moins de gaspillage et des équipes remobilisées.



#SolutionsTransitions : la FNH s'engage

La FNH rejoint #SolutionsTransitions pour partager son expertise sur la biodiversité, les sols et l'alimentation durable auprès des territoires.



Libre-échange : la FNH décrypte

Dans l'émission Sur le Front, la FNH décrypte les dérives du libre-échange et défend un juste échange protecteur de la santé, des agriculteurs et de la nature.



J'agis Je Plante mobilise les écoles

Dans le cadre de notre concours scolaire 50 classes et 1 084 élèves ont planté 1 525 arbres et arbustes. Une deuxième édition est déjà lancée.

Trois rapports pour décider

En 2025, la FNH publie trois rapports pour éclairer les décisions publiques sur la protection des sols et le logement, la filière porcine et le recul du bio en grande distribution.

Les collectivités passent à l'action

Dans le cadre du projet LIFE BIODIV'France, la FNH co-construit avec 9 collectivités des outils pour amplifier l'engagement citoyen pour la biodiversité.

Des outils pour agir

Guides, livrets, tutoriels et webinaires : plus de 10 000 ressources diffusées pour aider chacun à agir pour la biodiversité.

Apprendre avec la Nature se prépare

La FNH prépare « Apprendre avec la Nature », une formation gratuite pour aider enseignants du périscolaire et animateurs à faire classe dehors dès 2026.



PESTICIDES, POLLUTION, BÉTONNISATION

ÇA VOUS REND MALADE ?



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Alors soutenez
nos solutions pour
protéger la nature
et notre santé.

Santé : la FNH alerte

Avec « Ça nous rend malade », la FNH place la santé au cœur de son message face aux pollutions, pesticides et perturbateurs endocriniens.



Challenge Bio

Création d'un nouveau dispositif pour ancrer le bio dans le quotidien des familles et briser la force de l'habitude.

J'agis pour la nature accélère

J'agis pour la nature confirme sa dynamique : 4 550 activités proposées, 6 000 participations et 3 400 nouveaux comptes créés.





LA GOUVERNANCE

11 membres du Conseil
d'administration.

La FNH représentée dans **21**
organismes nationaux et internationaux.

16 salariés ont suivi des formations
pour un total de 273 heures.

7 ans de moyenne
d'ancienneté.

54% des salariés utilisent
quotidiennement ou
régulièrement le vélo.

46% des salariés utilisent les
transports en commun pour
leur déplacement domicile-travail.

Le Conseil d'administration

ORGANISATION

Conformément à ses statuts, la Fondation pour la Nature et l'Homme est administrée par un Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est composé de 11 membres :

- 3 au titre du collège des membres fondateurs, élus parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétence.
- 3 au titre du collège des amis de la Fondation, élus parmi les membres du comité des amis.
- 5 au titre du collège des personnalités qualifiées, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministère de l'Intérieur assiste aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et au caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation.

Le commissaire aux comptes participe aux réunions du Conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels et ses recommandations.

Le président du Conseil scientifique de la FNH est invité à assister aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultative.

Le Conseil d'administration élit, parmi ses membres, un Bureau composé d'un président, deux vice-présidents et d'un trésorier. Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'administration, de lui remettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- > Il arrête le programme d'action de la Fondation.
- > Il vote, sur proposition du Bureau, le budget et ses modifications.
- > Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le Bureau sur la situation morale et financière.
- > Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- > Il accepte formellement les dons et legs.
- > Il ratifie la création de fonds et de fondations sous égide de la Fondation.
- > Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.
- > Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
- > Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- > Il nomme le président du Conseil scientifique.

Les fonctions de président et celles des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2025, le Conseil s'est réuni 4 fois.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 26/03/2026

Le collège des membres fondateurs

- Laure Lagier, directrice RSE d'API Restauration.
- Muriel Signouret, directrice de l'Engagement Sociétal et de la Transition Ecologique, SNCF.

Le collège des amis de la Fondation

- Helle Frank Liautaud, administratrice indépendante et ancienne présidente de B Lab France.
- Chloé Nabédian, journaliste, auteure et productrice, spécialisée sur les enjeux climatiques.
- Wandrille Jumeaux, cadre en collectivité territoriale et co-fondateur du réseau professionnel Le Lierre.

Le collège des personnalités qualifiées

- Gildas Bonnel, historien de formation, ancien président de l'agence Sidièse et de la commission RSE de l'Association des agences conseil en communication, président de la FNH.
- Gilles Bœuf, Professeur de physiologie à Sorbonne Université, professeur invité au Collège de France, ancien président du MNHN, président de la Réserve naturelle de la Massane, président du CEEBIOS.
- Jérôme Delmas, cofondateur et directeur général de SWEN Capital Partners.
- Gaspard Koenig, philosophe et écrivain.
- Valérie Martin, Cheffe du service Mobilisation Citoyenne et Médias à l'ADEME.

Le commissaire du gouvernement

- Christian de Boisdeffre, administrateur général des finances publiques.

Le Bureau

En 2025, le Bureau s'est réuni 4 fois. Au 31 décembre 2024, il était composé de :

- Gildas Bonnel, président.
- Michèle Pappalardo, vice-présidente.
- Anne de Béthencourt, trésorière.

Au 26 mars 2026, il est composé de :

- Gildas Bonnel, président.
- Helle Liautaud, vice-présidente.
- Chloé Nabédian, vice-présidente.
- Jérôme Delmas, trésorier.

La FNH est membre des organismes suivants :

Organisations internationales

- > Comité économique et social européen (Thierry Libaert)

Organisations nationales

- > Conseil national de la transition écologique
- > Conseil économique, social et environnemental (Cécile Ostria, Pascal Mayol)
- > Comité national de la biodiversité
- > Conseil national de l'alimentation
- > Conseil national de la restauration collective
- > Comité d'orientation stratégique et de suivi du plan Ecophyto

Associations

- > Association Fête de la nature
- > Le Don en Confiance
- > Centre français des fonds et fondations
- > France Générosités
- > Réseau national des PAT
- > Collectif français pour l'Education à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD)
- > Réseau Action Climat
- > Collectif Nourrir
- > Pacte du Pouvoir de Vivre
- > Finance Watch
- > Alliance pour la Décarbonation de la Route
- > IFAC
- > Entreprises et organisations professionnelles
- > 1 % pour la planète France

Le comité des amis de la Fondation

Collectif composé de femmes et d'hommes partageant les valeurs de la Fondation et souhaitant donner de leur temps et leurs ressources pour accélérer la transition écologique et sociale aux côtés de la Fondation.

Le Comité des amis élit en son sein les trois administrateurs du Collège des amis qui siègeront au Conseil d'administration de la Fondation pour un mandat de 4 ans.

Le Comité des amis est animé par Anne de Béthencourt, engagée de longue date aux côtés de la Fondation.

Ce Comité incarne la volonté de la Fondation de montrer que c'est en mobilisant des coalitions d'acteurs autour d'une écologie ouverte au dialogue et à la concertation, qui s'appuie sur la science et ne laisse personne de côté, que nous pourrons construire un monde plus durable et plus juste.

Direction et personnel

Les activités opérationnelles de la Fondation sont placées sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'administration. Stéphanie Clément-Grandcourt occupe les fonctions de directrice générale depuis le 14 juin 2021.

La directrice générale est assistée par les instances suivantes :

- Le comité de direction a pour rôle de piloter la Fondation au quotidien, dans le cadre de la stratégie opérationnelle et des objectifs définis. Il réunit chaque semaine la directrice générale, la directrice administrative et financière, le directeur du plaidoyer et des programmes, la directrice de la communication et de la mobilisation citoyenne, la directrice de la mobilisation des acteurs du territoires, le directeur du mécénat et le directeur de la générosité du public.
- Le Conseil scientifique.

Bilan social 2025

- L'effectif salarié au 31 décembre 2025 était de 24 personnes, avec une moyenne d'ancienneté de près de 7 ans (21 CDI, 3 CDD). 12 salariés ont entre 24 et 39 ans, 12 ont 40 ans et plus.
- Sur l'ensemble des effectifs salariés sur l'année 2025, 71 % sont féminins, 29 % masculins.
- 3 stagiaires ont renforcé les équipes au cours de l'année. La Fondation a aussi bénéficié d'équivalent 2 temps plein avec 3 personnes en mécénat de compétences.
- Les 3 salaires annuels bruts les plus importants représentent 268 847 euros sur l'année 2025.
- 1 délégué du personnel titulaire et 1 suppléant, sur un collège unique, représentent les salariés auprès de la direction.

- Suite au travail initié en 2024, une charte de lutte contre les discriminations, le harcèlement et les agissements sexistes et sexuels a été signée début 2025. Elle s'ajoute aux accords et chartes en vigueur au sein de la Fondation concernant les sujets du droit à la déconnexion, de l'aménagement du temps de travail (RTT), du compte épargne temps (CET), de l'usage informatique et du télétravail.
- 16 salariés ont suivi des formations pour un total de 273 heures.
- 54% des salariés utilisent quotidiennement ou régulièrement le vélo et le reste de l'équipe les transports en commun pour leur déplacement domicile-travail.

Transparence de la gestion

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site Internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande. Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement L'Essentiel, un rapport simplifié, contenant les comptes.

Contrôle interne, audits et gestion des risques

La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Don en confiance, qui est invité à participer aux Conseils d'administration.

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année par un commissaire aux comptes, qui est invité à participer à chaque Conseil d'administration.

La Fondation est accompagnée par des conseils externes : experts comptables, avocats en droit des associations et fondations, en droit social.

En 2025, la Fondation a mis à jour la cartographie des risques liés à l'activité de la Fondation avec une déclinaison de fiches de risques, pour le suivi de chacun dans chaque direction.

Ce dispositif permet une prévention et une maîtrise des principaux risques et assure une continuité de l'activité dans le respect de ses valeurs et de sa mission sociale.

La Fondation met à jour continuellement son manuel de procédures. Il a pour objet de présenter les organes de gouvernance et leur rôle, les bonnes pratiques mises en place qui garantissent la transparence et un bon fonctionnement au service de la mise en œuvre des projets de la Fondation

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt potentiel, il est demandé à chaque membre du Conseil d'administration de remplir une déclaration d'intérêts.

Le Conseil scientifique de la Fondation

Créé en 2000, le Conseil scientifique de la Fondation pour la Nature et l'Homme est une instance associée qui agit en toute indépendance. Unique dans sa composition, il concentre une expertise pluridisciplinaire qui rassemble des experts des sciences du vivant et du climat, mais aussi des sciences humaines et sociales. Une trentaine d'universitaires et de scientifiques de talent contribuent à cette chambre haute qui agit comme une vigie scientifique des prises de positions et des solutions portées par la Fondation. Véritable parlement d'idées, le conseil scientifique est aussi un lieu d'une richesse exceptionnelle qui alerte et conseille la Fondation sur les sujets à saisir pour lever les blocages qui entravent la transition écologique.

Depuis 2023, François Gemenne, politologue, membre du GIEC, spécialiste de la gouvernance du climat et des migrations, assure la présidence du Conseil scientifique. Thierry Libaert, chercheur en communication, Professeur des universités en sciences de l'information et de la Communication, en assure quant à lui la vice-présidence.

Ses membres sont les suivants :

- Clémentine Baldon – Avocate, Chargée d'enseignement à l'ESSEC
- Julien Betaille – Juriste de l'environnement, Professeur à l'Université de Toulouse, membre de l'Institut Universitaire de France
- Nathalie Blanc - Géographe, Directrice de recherche - CNRS, Directrice du Centre des Politiques de la Terre
- Yuna Chiffolleau – Sociologue, Directrice de recherche - INRAE
- Marie-Anne Cohendet – Constitutionnaliste, Professeure de droit public à l'École de droit de la Sorbonne
- Xavier Coumoul - Professeur de toxicologie et de biochimie à Université Paris Cité
- Patrick Criqui – Economiste, Directeur de recherche – CNRS, Université Grenoble-Alpes
- Philippe Cury – Écologue, Directeur de recherche – Institut de Recherche pour le Développement et directeur de l'UMR - EME 212 (IRD, Ifremer et Université Montpellier 2)
- Anneliese Depoux - Chercheuse en sciences de l'information et de la communication - Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques, co-fondatrice de l'Alliance Santé Planétaire
- Marc Dufumier – Agronome, Professeur émérite - AgroParisTech. Président de la Plateforme pour le Commerce Équitable
- Marie Duru-Bellat – Sociologue, Professeure des universités - Sciences Po Paris
- Jeanne Fagnani – Sociologue, Directrice de recherche honoraire - CNRS. Co-rédactrice en chef de la Revue Française des Affaires Sociales
- Jean-Baptiste Fressoz – Historien, Chercheur au CNRS. Professeur à l'EHESS et à l'École des Ponts et Chaussées
- Pierre Friedlingstein – Climatologue, Membre de la Royal Society. Laboratoire de Météorologie Dynamique - CNRS
- Philippe Guarrigues - Écotoxicologue, Directeur de Recherche - CNRS. Directeur de l'Institut des Sciences Moléculaires
- Pierre-Henri Gouyon – Agronome, Professeur émérite au Muséum national d'Histoire naturelle et à AgroParisTech
- Charlotte Halpern – Docteure en science politique, Chercheuse au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po
- Jean-Dominique Lebreton – Directeur de recherche au CNRS. Membre de l'Académie des Sciences
- Jacques Lecomte – Docteur en psychologie
- Chantal Le Mouél - Economiste, Directrice de recherche – INRAE
- Pascal Mayol - Président du groupe Environnement et Nature au CESE
- Marie-Antoinette Mélières – Climatologue, Enseignante-chercheuse - Université de Grenoble
- Cécile Renouard - Philosophe - Professeure - Centre Sèvres. Directrice du programme de recherches CODEV (Entreprises et développement des pays émergents) - Institut Iréné de l'ESSEC. Enseignante - École des Mines - ESSEC
- Nathalie Ros – Juriste, Professeure de droit international public - Université François Rabelais de Tours. Vice-présidente et Secrétaire générale de l'Association internationale du Droit de la Mer
- Laurence Scialom - Économiste, Professeure d'économie à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Sophie Swaton - Économiste et philosophe, Université de Lausanne

LES COMPTES SIMPLIFIÉS

Le bilan synthétique

ACTIF	2025	2024	PASSIF	2025	2024
I - ACTIF IMMOBILISÉ	1 803	1 987	I - FONDS PROPRES	3 919	4 006
▪ Immobilisations corporelles			<i>dont :</i>		
dont biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	463	571	▪ Fonds propres sans droit de reprise	2 306	2 306
II - ACTIF CIRCULANT	4 794	5 873	▪ Report à nouveau	1 700	2125
<i>dont :</i>			▪ Excédent ou déficit	-87	-425
▪ Créances	1698	2714	II - FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS	513	761
▪ Valeurs mobilières de placement	2 107	2871	III - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	240	264
▪ Disponibilités	935	259	IV - DETTES	1 925	2829
▪ Charges constatées d'avance	54	29	TOTAL GÉNÉRAL	6 597	7 860
TOTAL GÉNÉRAL	6 597	7 860	TOTAL GÉNÉRAL	6 597	7 860

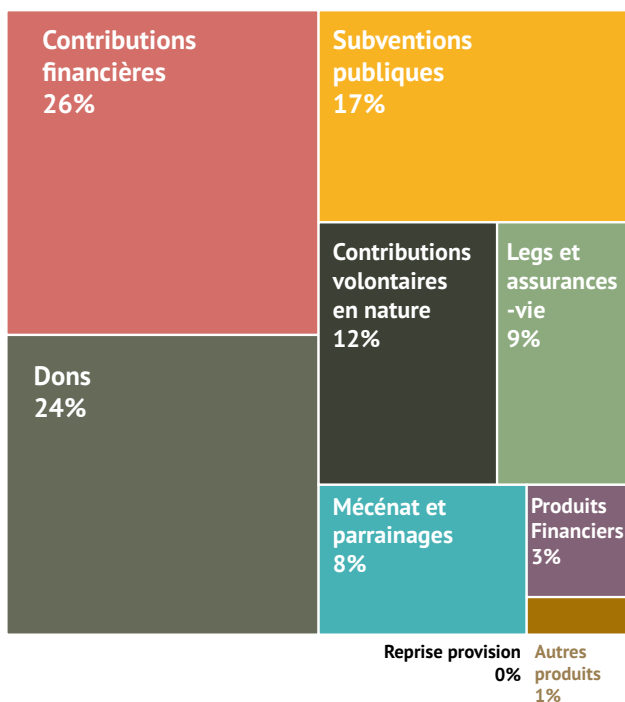
Le report à nouveau représente plus de 50 % du budget annuel de fonctionnement, conformément à la politique de réserves de la Fondation. Cette situation permet d'assurer la continuité de la mission sociale et de ses actions en cas d'aléas ou de baisse temporaire des ressources. La situation financière de la Fondation est saine. Elle ne comporte aucun emprunt ni aucune autre dette à long terme.

Le compte de résultat par origine et destination

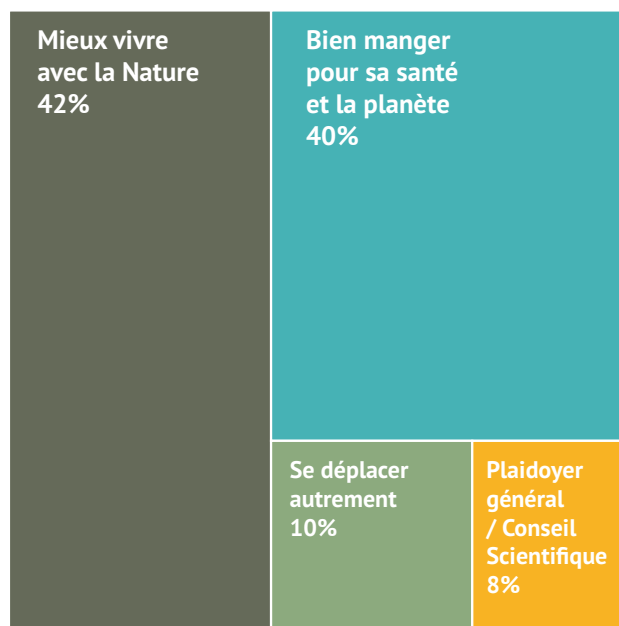
PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 31/12/2025		Exercice 31/12/2024	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 583	1 543	1 421	1 380
<i>dont dons, legs, mécénat</i>	1 490	1 490	1 322	1 322
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	978		780	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	641		620	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	31	-	-	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-	-	-	-
TOTAL	3 233	1 543	2 821	1 380
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 184	666	2 171	807
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	691	573	670	499
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	438	349	351	261
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6	1	54	31
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	-	-	-	-
TOTAL	3 320	1 589	3 246	1 598
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-87	-46	-425	-218
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	430	430	649	649

La diversité des ressources collectées permet à la Fondation de mener à bien sa mission sociale. Les contributions issues de la générosité du public constituent un levier essentiel de son action : elles représentent près de 48 % des ressources annuelles en 2025, dont 33 % sont issus des dons et libéralités.

La provenance des ressources



Les emplois de la mission sociale



Les chiffres des graphiques sont issus du compte de résultat par origine et par destination. Ils intègrent les contributions volontaires en nature.

Pour mener à bien sa mission, la Fondation s'appuie sur une équipe de 25 salariés.

Procédures, transparence et contrôle

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés par un commissaire aux comptes indépendant, invité à participer à chaque réunion du Conseil d'administration.

Les bonnes pratiques de gestion mises en œuvre (contrôle budgétaire, procédures d'engagement des dépenses et séparation des tâches) garantissent la qualité, la pérennité, la rigueur et la transparence de l'organisation au service de sa mission sociale.

La Fondation veille à la bonne utilisation des dons et des contributions de mécénat qu'elle reçoit. À ce titre, elle est labellisée par le Don en Confiance, organisme indépendant chargé de contrôler les associations et fondations faisant appel à la générosité du public.



→ [Le rapport financier 2025](#) est disponible en [téléchargement](#) sur le site de la fondation ou sur demande.

“

Notre enjeu : démontrer que concilier nos exigences du quotidien avec la protection de la biodiversité est non seulement possible, mais bénéfique pour notre santé et notre bien-être.





MIEUX VIVRE AVEC LA NATURE

- 1** nouvelle étude sur le ZAN
- 2** cahiers d'acteurs produits pour des consultations publiques.
- 100** participants formés sur le ZAN.
- 4 550** activités nature proposées au grand public.
- 3 446** nouveaux citoyens inscrits sur jagispourlanature.org
- 100** entretiens conduits dans 9 collectivités pilotes pour réaliser des états des lieux de la mobilisation citoyenne.
- 50** écoles et 1 087 enfants mobilisés dans le cadre du concours #JagisJePlante avec Ducobu.
- 25 000** arbres et arbustes plantés par les citoyens.
- 10 000** outils pédagogiques téléchargés.
- 5 000** participants aux 6 webinaires sur la nature.

Nos actions pour lutter contre l'artificialisation des sols sans laisser personne de côté

Nouveaux lotissements, routes, plateformes logistiques, centres commerciaux ou data centers... 20 000 hectares de sols français disparaissent chaque année sous le béton, menaçant notre sécurité alimentaire et la biodiversité. Voici nos actions 2025 pour changer la façon dont on aménage le territoire.

Créer 70 000 logements par an en Ile-de-France sans artificialiser, c'est possible !

En 2025, la Fondation s'est associée avec France Nature Environnement Ile-de-France et la Fondation pour le Logement des Défavorisés afin de publier une **nouvelle étude sur l'artificialisation des sols, centrée sur la région francilienne**, qui a fait l'objet d'une conférence de presse (25 retombées).

Alors qu'1,3 million d'habitants de cette région souffrent du mal-logement, et que près de 700 hectares y sont artificialisés chaque année, ce rapport montre qu'il est possible de construire 70 000 logements par an en Ile-de-France pendant 10 ans, sans consommer un seul mètre carré d'espaces naturels ou agricoles. Un chiffre qui vient à rebours des discours opposant préservation de la biodiversité et réponse aux enjeux économiques et sociaux.

Plusieurs leviers sont ainsi identifiés et chiffrés pour atteindre cet objectif : la remise sur le marché des logements et bureaux vacants, la valorisation des friches, la surélévation du bâti existant, ou encore la densification raisonnée des zones pavillonnaires. La Fondation poursuit à présent ses actions pour que ces propositions soient entendues, et que des politiques publiques claires viennent les soutenir, notamment en renforçant les capacités financières, humaines et techniques des collectivités locales.

Plus de 100 personnes (élus locaux et autres acteurs des territoires) ont été sensibilisés et formés à ces enjeux en 2025 à travers des événements et webinaire». La FNH a également porté ces recommandations lors de rendez-vous de plaidoyer notamment auprès des départements.



Restauration des écosystèmes : nos propositions pour un Plan national ambitieux

Aujourd'hui, en France comme en Europe, seuls 20 % des habitats terrestres et à peine 6 % des milieux aquatiques sont en bon état de conservation. 17 % des espèces de faune et de flore sont menacées ou ont déjà disparu. Face à l'urgence, l'Union européenne a adopté à l'été 2024 un règlement pour que les États membres restaurent les écosystèmes dégradés de leur territoire d'ici 2050.

Dans le cadre de la déclinaison de ce règlement européen sur le territoire français, la FNH s'est intéressée au Réseau Natura 2000, qui protège 13% du territoire français et représente plus de 1 700 sites. Elle a montré que les mesures de protection sur ces sites ne suffisent plus à stopper l'érosion de la biodiversité, et qu'il est alors indispensable d'aller plus loin en termes d'engagement et de moyens à allouer. **Dans un cahier d'acteurs publié lors de la concertation publique organisée par le gouvernement**, elle a ainsi proposé des recommandations clé afin de mieux accompagner les gestionnaires de ces sites ou d'impliquer davantage d'acteurs locaux, pour que ce réseau puisse pleinement jouer son rôle dans la préservation de la biodiversité.



Zéro Artificialisation Nette : nos propositions pour faire de cet objectif un levier de l'adaptation au changement climatique

Face aux impacts croissants du changement climatique, l'adaptation des territoires est indispensable. Les sols vivants jouent un rôle clé dans la résilience des territoires en favorisant l'infiltration de l'eau, ce qui réduit les risques d'inondation liés aux précipitations extrêmes. Limiter l'artificialisation des sols et renaturer les espaces c'est aussi atténuer la surchauffe urbaine en augmentant la surface des sols capables de dissiper la chaleur. Après avoir publié fin 2024 un cahier d'acteur dans le cadre de la concertation publique organisée par le gouvernement sur le 3^e plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3), la Fondation a poursuivi ses actions pour démontrer la nécessité d'intégrer la préservation et la gestion durable des sols dans toute stratégie d'adaptation au changement climatique.

Nos actions pour conserver l'ambition de l'objectif ZAN – Zéro Artificialisation Nette

Suppression de l'objectif intermédiaire de réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles dans la proposition de loi TRACE, exemptions pour de nombreux projets industriels dans le projet de loi de simplification de la vie économique... différents textes législatifs débattus en 2025 cherchent à affaiblir l'objectif ZAN.

La Fondation a donc poursuivi ses actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques pour rappeler l'importance de cette politique publique dans la préservation de la biodiversité : rendez-vous avec le cabinet du Premier ministre, le ministère de la Transition écologique et des parlementaires, publication de communiqués de presse avec des partenaires...

Dans ce contexte inquiétant, deux avancées ont tout de même pu être obtenues sur des propositions portées et défendues par la Fondation :

- La mention de l'objectif ZAN dans le troisième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 3) : pour la FNH, il était essentiel de faire le lien entre les politiques d'adaptation et la préservation des sols, qui permet de renforcer la résilience aux sécheresses et inondations, ou encore de limiter les effets d'îlots de chaleur en ville.
- La fusion des taxes sur les logements vacants avec des taux plafonds réhaussés : pour la FNH, il était essentiel que les collectivités locales perçoivent les recettes liées à cette taxe afin qu'elles puissent financer leur politique d'aménagement du territoire.

Accompagnement des collectivités locales et des citoyens

La Fondation mobilise les élus locaux, ceux-ci étant en première ligne pour agir en conciliant la nécessité de répondre aux besoins en logement et celle de préserver les sols non artificialisés et la biodiversité. Différents temps d'échanges et de formations sur ces enjeux ont ainsi été menés par nos équipes, mobilisant une centaine de représentants des collectivités locales.

Par ailleurs, la Fondation s'est attachée à rendre accessible au grand public les enjeux liés à la préservation des sols. Elle a notamment organisé des webinaires de restitution des études produites et participé à des réunions publiques citoyennes pour en présenter les conclusions.

Par ailleurs, la Fondation a rejoint la plateforme Solutions Transitions une initiative collective, animé par les équipes du réseau Le Lierre. L'objectif ? Donner aux 2 millions d'agents locaux, 500 000 élus et à tous les citoyens engagés les outils concrets pour accélérer la transition écologique sur leurs territoires.

Ce que ça apporte concrètement :

- Une plateforme numérique collaborative avec une soixantaine de fiches pratiques
- Du contenu libre de droit, produit collectivement
- Des dizaines d'événements partout en France jusqu'à l'automne 2026
- Un partage de bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves

La FNH y apporte son expertise sur la préservation de la biodiversité et des sols, ainsi que sur les moyens de bénéficier d'une alimentation plus durable dans la restauration collective.



Nos actions pour préserver la biodiversité et renaturer nos territoires

Aujourd'hui la question n'est plus seulement de diminuer la dégradation de la biodiversité, mais aussi de réhabiliter les écosystèmes que nous avons détruits. Un enjeu primordial, non seulement pour la valeur inestimable de la nature d'un point de vue éthique et culturel, mais aussi parce qu'une nature en pleine santé est d'un intérêt incommensurable face au changement climatique, pour protéger notre santé, garantir notre alimentation, soutenir un système économique durable, renforcer le lien social... Pour y parvenir, nous devons être nombreux à nous retrousser les manches ! Voici nos actions 2025.

“Agir pour la Nature avec mes habitants” : s'appuyer sur la force des collectivités pour amplifier l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité

Lancé fin 2024, ce projet de la Fondation est réalisé dans le cadre du projet LIFE BIODIV'France. Coordonné par l'Office Français de la Biodiversité, et cofinancé par l'Union européenne, il rassemble un consortium de 31 participants et accompagne la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité en travaillant sur 5 cibles : les territoires, les aires protégées, les filières, les citoyens et les acteurs de la formation.

Ce projet vise à insuffler aux collectivités territoriales l'envie d'amplifier leur rôle de catalyseur de l'engagement citoyen pour la Nature et à les outiller à cette fin. Concrètement il s'agit, pour la Fondation et le groupe pilote constitué de 9 collectivités partenaires, de créer une boîte à outils dédiée aux élus comme aux agents, quelle que soit la taille de la collectivité. Dans cette boîte, chacun pourra découvrir des actions menées par d'autres collectivités, pour s'inspirer, des outils pour guider leur réflexion et leur passage à l'action vers de nouvelles actions de mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité inscrites dans les politiques publiques locales.

L'année 2025 a été marquée par l'approfondissement du travail collaboratif initié avec les neuf collectivités du groupe pilote qui accompagnent la Fondation dans la construction de la boîte à outils. A compter de mars, l'agence de design de politiques publiques Vraiment Vraiment a été mandatée par la Fondation pour accompagner ce travail autour de la

conception de la boîte à outils. Quatre temps de travail collectifs, trois en distanciel et un en présentiel le 13 mars 2025, ont constitué des temps forts de partage et de collaboration créative. L'année 2026 doit permettre de finaliser la boîte à outils et d'élargir le cercle des collectivités engagées dans la démarche pour atteindre 40 en 2029.

En complément de ce travail collectif, la Fondation a réalisé en 2025 un état des lieux de la mobilisation citoyenne en faveur de la nature dans chacune des collectivités pilotes : la région Bourgogne-Franche Comté, les départements de la Gironde et de la Seine-Saint-Denis, les intercommunalités de Brocéliande Communauté, Agglopolys, Grand Poitiers et Cœur d'Essonne Agglomération et les communes de Lyon et de Saint-Benoît-de-Carmaux.



Les rencontres Biodiversité et territoires – 9 et 10 juillet, Bordeaux

Plus de 1 000 acteurs engagés se sont réunis lors des Rencontres Biodiversité et Territoires, organisées par l'Office français de la biodiversité. Un événement riche et stimulant auquel nous avons eu le plaisir de participer !

Sarah Pecas, directrice de notre pôle Mobilisation des acteurs des territoires, y a co-animé avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France un atelier sur le thème : « Citoyens et collectivités : comment encourager l'engagement commun ? ». L'occasion de partager des retours d'expérience concrets et inspirants, et de présenter les premiers enseignements de notre projet « Agir pour la Nature avec mes habitants », co-construit avec 9 collectivités pilotes dans le cadre du programme européen LIFE BIODIV'FRANCE. Bilan de deux jours de rencontres : une belle dynamique collective, des échanges de grande qualité, de nouvelles synergies et une volonté partagée de renforcer l'action en faveur de la biodiversité !

“J’agis pour la nature.org” quand l’engagement citoyen pour la nature devient collectif !

Depuis 2010, nous animons J’agis pour la nature, la plateforme des actions nature. Elle facilite la rencontre entre des structures de terrain engagées pour la biodiversité et des citoyens souhaitant découvrir la nature et agir concrètement pour sa préservation.

Six grands types d’activités y sont proposés : observer la faune et la flore, soigner la faune sauvage, préserver les espaces naturels, ramasser les déchets, découvrir la biodiversité et alerter en cas d’urgence.

En 2025, la plateforme a poursuivi son rôle de mobilisation citoyenne partout sur le territoire avec 4 550 activités proposées, portées par plus de 560 structures actives. La communauté de citoyens continue de s’élargir : 3 446 nouveaux comptes ont été créés au cours de l’année.

Cette dynamique se traduit par près de 6 000 participations citoyennes enregistrées en 2025, confirmant l’intérêt du public pour des actions concrètes de protection, de restauration et de découverte de la nature.

Les grands temps forts de mobilisation pour la biodiversité constituent un levier majeur d’engagement citoyen sur J’agis pour la nature. La plateforme agit comme un relais des grandes campagnes nationales, en valorisant les actions proposées par de nombreux réseaux et organisations partenaires. Elle accompagne ainsi des rendez-vous désormais incontournables, portés par des partenaires historiques de la protection de la nature, tels que la Journée mondiale des zones humides, Fréquence Grenouille, la Fête des mares, les 48h de l’agriculture urbaine, le World Cleanup Day ou encore les chantiers d’automne organisés par les réseaux d’acteurs de la biodiversité.

En 2025, la plateforme a également relayé de nouveaux événements, parmi lesquels la Fête du Papillon organisée par l’ONG Noé, permettant d’élargir les dynamiques de mobilisation citoyenne autour de la biodiversité.

La Fondation poursuit par ailleurs le renforcement de l’ancrage territorial de la plateforme, en valorisant un nombre

croissant d’initiatives locales. J’agis pour la nature a ainsi relayé en 2025 les 24h de la biodiversité organisées sur le territoire de la métropole d’Orléans, illustrant la capacité de la plateforme à soutenir des dynamiques de mobilisation à l’échelle des territoires.

Afin d’élargir encore la visibilité des actions proposées et de faciliter l’engagement des citoyens, la plateforme fonctionne également en partenariat avec d’autres plateformes de bénévolat, notamment JeVeuxAider et Tous Bénévoles. Ces collaborations permettent de relayer plus largement les activités proposées par les structures partenaires et de toucher de nouveaux publics. Elles se traduisent notamment par des mobilisations communes lors de temps forts nationaux, comme la campagne Printemps pour la planète, qui encourage les citoyens à s’engager concrètement pour la protection de la nature.

Afin de soutenir les structures partenaires dans la mobilisation des citoyens, nous avons également poursuivi l’animation du réseau J’agis pour la nature, notamment à travers l’organisation de trois webinaires de présentation de la plateforme. Ces temps d’échanges permettent de partager des bonnes pratiques et d’accompagner les structures dans la valorisation de leurs actions auprès du public.

En mettant en relation citoyens et acteurs de terrain partout en France, J’agis pour la nature contribue ainsi à reconnecter les citoyens à la Nature et encourager le passage collectif à l’action afin de renforcer la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité.



Ghislaine Ferrère
Responsable Milieux humides - Convention de Ramsar,
Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité,
de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Estelle Chevallard
Chargée d'interventions milieux naturels et biodiversité,
Agence de l'Eau Artois-Picardie

Olivier Mopty
Directeur
AMEVUS - EPTB Somme

Cassandre Chombart
Coordonnatrice LIFE Anthropofens,
Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France



Qual de
l'Innovation
AMIENS METROPOLE

LANCEMENT DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES 31 JANVIER À AMIENS

Le 31 janvier 2025, nous sommes intervenus au lancement national de l'édition 2025 des Journées mondiales des zones humides, organisé à Amiens. La matinée a donné lieu à une série d'interventions rappelant l'importance cruciale de ces écosystèmes souvent méconnus. Les échanges se sont prolongés autour d'un déjeuner, offrant un cadre propice aux rencontres entre acteurs engagés. Ce temps fort a également permis de découvrir en avant-première la Fresque des zones humides, un nouvel outil de sensibilisation pensé pour mieux mobiliser le grand public.



SALON DE L'ÉDUCATION

Invitée par notre partenaire, la MAIF, la Fondation a pu participer au Salon Européen de l'Education 2025. L'occasion de sensibiliser un public adolescent addict au digital, à l'importance de protéger la nature. Pour rompre avec les discours théoriques, nous avons conçu une installation immersive intitulée « Plonger la main dans la forêt ». Ce dispositif, volontairement éloigné des écrans, invitait les jeunes à découvrir, à l'aveugle, des éléments naturels (écorces, faînes, houx, lichens, feuilles). Cette expérimentation sensorielle a permis de lever de nombreuses appréhensions et d'ouvrir le dialogue sur des actions de préservation accessibles à tous au quotidien.

Pour sa troisième saison, J'agis Je Plante se décline au printemps !

La campagne #JagisJePlante est née d'une ambition simple : permettre à chacun d'agir pour la biodiversité, dès l'hiver, par la plantation de haies, de bosquets, de murs végétalisés ou de mini-forêts. En trois saisons, la mobilisation de citoyens et d'associations locales a permis de mettre en terre plus de **400 000 plants** à travers la France, confirmant une volonté collective de ramener la nature au cœur de nos vies.

Pour prolonger cette dynamique, #JagisJePlante s'ouvre désormais au printemps et investit l'espace urbain. Nous invitons les citoyens à transformer leurs balcons et fenêtres en véritables refuges pour la faune locale. Pour les aider, nous avons conçu un guide pratique dédié aux « jardinières de printemps ». Il permet à chacun de choisir les plantes les mieux adaptées à l'exposition de son logement tout en privilégiant les essences locales indispensables aux pollinisateurs. Il propose également des solutions concrètes pour installer des abris et des points de nourrissage.



→ [Le guide des jardinières de printemps](#)



J'agis Je Plante avec Ducobu : notre concours pour mobiliser les enfants pour la biodiversité

Chaque année, avec le programme #JagisJePlante, nous mobilisons des milliers de citoyens, petits et grands, autour d'un objectif commun : restaurer la biodiversité en plantant arbres, arbustes et plantes locales partout en France.

Pour la saison 2024-2025, la Fondation a lancé un concours scolaire inédit : « #JagisJePlante avec Ducobu », parrainé par l'acteur, réalisateur et humoriste Élie Semoun et destiné aux classes du CP au CM2. Le défi ? Réaliser une plantation favorable à la biodiversité, mais aussi écrire un discours invitant à agir pour la nature. Près de 50 établissements ont répondu présent ! Parmi eux trois écoles ont été désignées lauréates des prix d'or, d'argent et de bronze grâce à la qualité, la créativité et l'impact de leurs projets.

- **Trophée d'or** - Ecole de Sort-en-Chalosse (Landes) pour leur bosquet « mandala » et leur slam engagé !
- **Trophée d'argent** – École de Charonville (Eure-et-Loir) pour leur mur végétal à 0€ dans une cour bitumée !
- **Trophée de bronze** – École Fargantine de Corlay (Côtes d'Armor) pour leur bosquet de fruitiers pour faire l'école dehors !

Au total ce sont 1084 enfants qui ont, ensemble plantés 1525 arbres et arbustes : 25 bosquets, 12 haies et 6 murs végétalisés. Ces lauréats ont fait l'objet d'une jolie couverture médiatique avec une vingtaine d'articles de presse recensés.

Cap sur la deuxième édition de #JagisJePlante avec Ducobu

Forts du succès de notre première année, nous avons lancé la deuxième édition de notre grand concours scolaire. Pour amplifier cette dynamique, nous avons déployé une stratégie de mobilisation d'envergure : réalisation de deux vidéos de présentation, campagnes de sponsoring sur les réseaux sociaux et diffusion via des réseaux clés comme Téla Botanica , le Frene, Ma Petite Planète ou Végétal Local qui ont relayé le concours dans leur newsletter. Nous avons également testé un dispositif de proximité avec un envoi postal dédié aux 150 écoles des Hauts-de-Seine (92). Enfin, nous avons souhaité ouvrir le jury du concours à d'autres personnalités. Toujours autour d'Elie Semoun, ce sont la journaliste Wendy Bouchard (Réseau ICI), Chloé Nabédian et le rédacteur en chef adjoint du magazine Rustica qui ont accepté de nous rejoindre pour cette seconde édition.

Cet engagement porte ses fruits puisqu'au 31 décembre 2025, nous comptons déjà 900 enseignants pré-inscrits.



→ [bande annonce du concours](#)
[#JagisJePlante avec Ducobu](#)



Une collection d'outils enrichie pour passer à l'action !

Pour transformer le désir d'agir en gestes concrets, la Fondation a développé de nouvelles ressources pédagogiques tout au long de l'année (10 000 exemplaires téléchargés) :

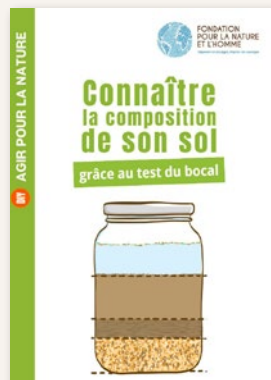
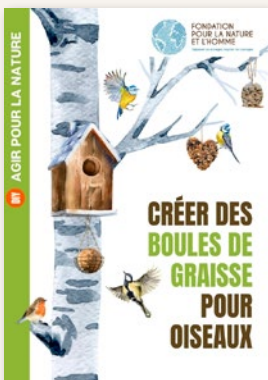
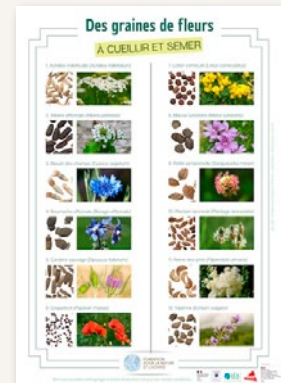
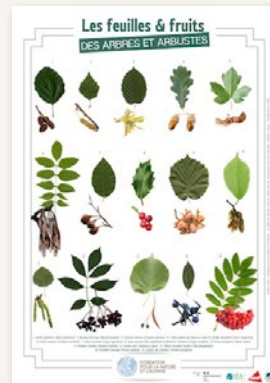
- **Le livret «Biodiversité : découvrez les trésors des milieux humides»** et l'importance de leur préservation.
- **Le livret «Comment aider la biodiversité en hiver ?»** détaille les gestes essentiels pour soutenir la faune sauvage face aux baisses de température.
- **Le livret « Plantes & Insectes »** : une ressource scientifique vulgarisée pour décrypter les interactions entre flore et faune, soulignant l'importance vitale des essences indigènes.
- **Des supports pratiques et « DIY »** : tutoriels de fabrication de mangeoires à plateau, de boules de graisse.
- **Des posters de reconnaissance** sur les graines de fleurs sauvages, les feuilles d'arbres, etc.

De nombreux rendez-vous digitaux ont aussi rythmé 2025, créant un pont direct avec les plateformes JagisJePlante.org et Jagispourlanature.org. Conçus en cohérence avec nos nouveaux outils éditoriaux, 4 webinaires ont permis d'approfondir des thématiques clés : des enjeux scientifiques, comme les secrets des alliances millénaires entre plantes et insectes ou la cueillette de graines sauvages, aux conseils les plus pragmatiques pour soutenir la biodiversité au printemps et en hiver. Ils ont capitalisé près de 5 000 vues.

Avec ces outils, la Fondation apporte des réponses claires aux interrogations quotidiennes des citoyens. En facilitant la montée en compétences de chacun, ces supports deviennent de véritables leviers d'engagement durable en faveur de la biodiversité.



→ **webinaire** "Plantes et insectes les secrets d'une alliance millénaire."





Nos actions pour reconnecter les enfants à la nature

Notre nouveau projet phare : former enseignants et animateurs du périscolaire à la pédagogie du dehors

L'enfance est une période clé où les expériences vécues marquent le cerveau et influencent les comportements futurs. Si les enfants n'ont pas un contact régulier avec la nature pendant cette période, ils risquent de grandir sans comprendre l'importance de la biodiversité pour leur vie présente et future.

Face à cet enjeu de (re)connexion, le rôle des enseignants et des animateurs du périscolaire est essentiel. En permettant aux enfants de sortir de la salle de classe ou du centre de loisirs de manière régulière, en transformant les sorties nature en moments quotidiens plutôt qu'exceptionnels, ces professionnels de l'éducation peuvent offrir aux enfants l'opportunité de tisser un lien fort et direct avec la biodiversité, un lien qui les accompagnera tout au long de leur vie.

C'est pourquoi, la Fondation lancera en septembre 2026 son premier parcours de formation gratuit destiné aux enseignants et aux animateurs du périscolaire, de la maternelle au CP. Ce dispositif vise à accompagner le développement d'apprentissages construits dans et avec la nature afin de favoriser un lien durable des enfants avec le vivant, mais aussi agir sur leur santé, tant on connaît aujourd'hui les bienfaits de la nature notre corps et l'esprit.

L'année 2025 a marqué une étape charnière dans la structuration de ce futur parcours de formation. Ce travail de fond, mené en collaboration étroite avec un expert, nous a permis de concevoir un dispositif digital innovant et parfaitement adapté aux réalités du terrain. Nous avons conceptualisé et rédigé les contenus des modules pour qu'ils puissent apporter aux enseignants et animateurs du périscolaire toutes les clés pour faire classe dehors : identifier un lieu adapté, de garantir la sécurité des groupes, d'adopter la juste posture pédagogique, d'utiliser la biodiversité comme support d'apprentissage ou encore d'instaurer des rituels inspirants.

L'objectif de cette ingénierie est de lever les freins opérationnels et pédagogiques qui limitent encore la pratique de la pédagogie du dehors, tout en proposant un socle de connaissances et de méthodes partagé entre enseignants et animateurs. En harmonisant ainsi les approches, la Fondation garantit une cohérence éducative totale tout au long de la journée de l'enfant, transformant le contact direct avec la biodiversité en un puissant moteur d'apprentissage et de reconnexion au vivant.

Cette formation, désignée en 2025, sera finalisée en 2026 et proposée dès la rentrée de septembre à une cohorte test.



PAROLE DE MÉCÈNE

« Pour la Fondation Société Générale, soutenir l'éducation des jeunes, c'est investir dans l'avenir et leur donner les outils nécessaires pour comprendre et façonner le monde qui les entoure. Parce qu'il est indispensable d'agir face à l'urgence environnementale pour préserver la nature et les générations futures, nous avons souhaité apporter notre soutien à la FNH pour son projet APPRENDRE AVEC LA NATURE qui propose des actions concrètes en faveur de la connexion avec la nature des plus jeunes, avant, pendant et après l'école ».

Albane Rouvillois, Déléguée générale de la Fondation Société Générale

“

Œuvrer pour un modèle agricole fondé sur l'agroécologie qui respecte la nature, soutient les agriculteurs et garantit une alimentation saine pour tous.





BIEN MANGER POUR SA SANTÉ ET LA PLANÈTE

5 165

participants à notre
consultation sur la loi
Duplomb.

2 386

cantines engagées
dans la démarche
Mon Restau Responsable®.

159

millions de repas plus
sains et durables servis
dans les cantines engagées dans
Mon Restau Responsable®.

88 %

des établissements interrogés
déclarent que Mon Restau
Responsable® les oblige à tenir
leurs engagements sur la durée.

61 %

cantines interrogées
déclarent acheter plus de
bio grâce à Mon Restau Responsable®.

Nos actions pour favoriser un élevage durable en France

Ces 20 dernières années, la consommation mondiale de viande a doublé. Associée à la consommation de lait et d'œufs, cette production animale, en grande partie intensive, a un impact significatif sur le climat, la biodiversité, le bien-être animal et la santé humaine. Mais tous les types d'élevages ne se valent pas. Pour ou contre l'élevage n'est donc pas, pour nous, la bonne approche. La question à poser est plutôt : comment faire de la réduction de la production animale, une opportunité pour les éleveurs et les territoires ?



Publication de l'étude : « Filière porcine : un modèle qui nous coûte cher »

Derrière des rayons charcuterie dynamiques, des revenus agricoles parmi les plus élevés et un bassin d'emplois important en Bretagne, se cache une autre réalité jamais chiffrée : le coût supporté par la société pour remédier aux impacts environnementaux et sanitaires liés à l'intensification de la filière porcine et à la surconsommation de charcuterie. Pour la première fois, la Fondation a exploré ces angles morts et chiffré ces coûts cachés à 2,8 milliards d'euros. Les dépenses de santé pour traiter les pathologies liées à la surconsommation de charcuterie (cancer, diabète...) s'élèvent à elles seules à 1,9 milliards d'euros. A ces dépenses de la Sécurité sociale s'ajoutent des coûts pour dépolluer les eaux et lutter contre les algues vertes, ainsi que les financements alloués aux acteurs de la filière sans aucune conditionnalité environnementale ou sanitaire.

Face à cette situation, la FNH a souhaité proposer une trajectoire alternative au modèle intensif actuel, avec une planification progressive pour réallouer les financements publics, un partage de la valeur équitable, et une réorientation de la consommation vers des produits issus de productions plus durables.

Cette étude a été présentée le 6 octobre lors d'une conférence à l'Assemblée nationale organisée sous le parrainage du député Benoît Biteau. A cette occasion, la Fondation a également réuni et donné la parole à différents experts dans les domaines de la santé (Fédération Française des Diabétiques) et de l'environnement (Eaux et Rivières de Bretagne) afin de témoigner des conséquences de l'élevage intensif et de la surconsommation de viande porcine.

Ce travail a fait l'objet d'un communiqué de presse, d'une trentaine de retombées presse, d'une captation vidéo et d'un replay adressé par emailing à 110 000 citoyens, ainsi que d'un article sur le site de la FNH.



Nos actions pour soutenir les agriculteurs et réduire les pesticides de synthèse

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture intensive, fondée sur les pesticides, s'est imposée pour assurer l'autonomie alimentaire. Malheureusement, ce modèle d'agriculture a montré ses limites : il épuise les sols, pollue l'eau, menace la santé des agriculteurs, des consommateurs et contribue fortement au dérèglement climatique. Il contribue également à l'effondrement de la biodiversité, dont les pollinisateurs, pourtant essentiels à notre alimentation. Et, malgré ses coûts écologiques et sociaux colossaux, ce modèle intensif peine à assurer un revenu décent aux paysans. À la Fondation, nous travaillons donc à construire un modèle agricole basé sur l'agroécologie qui répare ces injustices et protège la nature.

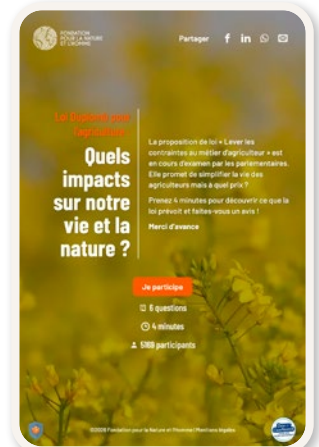
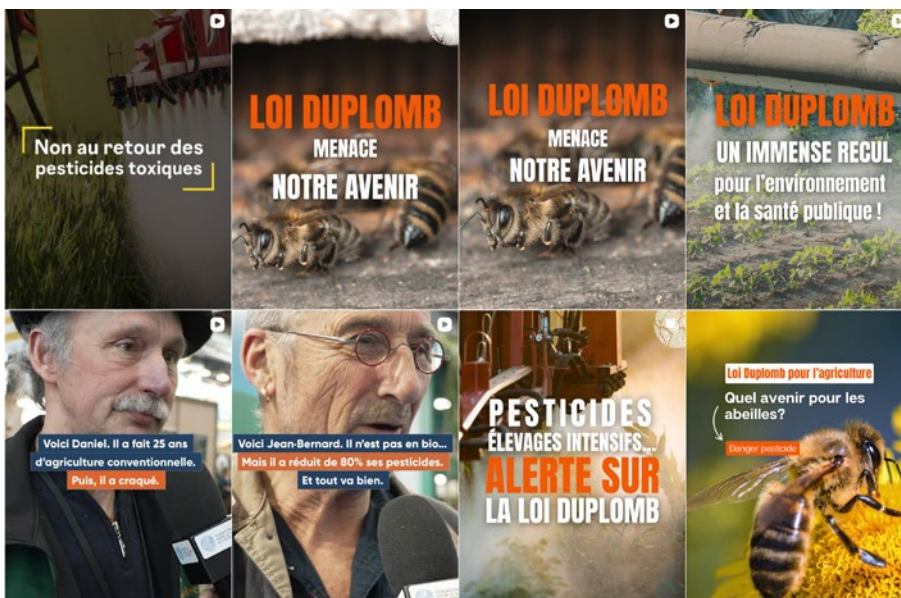
Une mobilisation forte contre la loi "Duplomb"

Plus de 2 millions de citoyens ont signé la pétition lancée par une étudiante pour s'opposer à cette loi, inquiets pour leur santé et l'environnement et exigeant des réponses politiques adaptées. Alors que la loi Duplomb était présentée comme un plan de sauvetage des agriculteurs par ses défenseurs, la FNH a, tout au contraire, défendu l'idée qu'elle ne répond à aucune préoccupation du monde agricole, notamment sur la question des revenus. Aux côtés de nos partenaires associatifs et de scientifiques, nous nous sommes donc mobilisés pour alerter sur les dangereux reculs environnementaux contenus dans cette proposition de loi, en particulier sur les pesticides ou l'intensification de l'élevage en :

- prenant la parole via des communiqués de presse,
- publiant quatre articles sur notre site internet,
- multipliant les posts sur ses réseaux sociaux,
- proposant aux citoyens de répondre à une consultation " Loi Duplomb pour l'agriculture : Quels impacts sur notre vie et la nature ?".

Toute cette communication tournée vers le grand public nous a permis d'inviter les citoyens à interpeller directement les députés via la plateforme développée par notre partenaire Générations Futures.

En parallèle, nous avons aussi mené différentes actions de plaidoyer, en partageant deux notes de positionnement à destination des députés, sénateurs et cabinets ministériels. La FNH a également proposé plusieurs amendements dont certains ont permis de faire évoluer la rédaction de certains articles, en particulier sur l'accompagnement des agriculteurs avec un conseil agronomique gratuit.



Participation au Salon International de l'Agriculture (SIA) : Valoriser l'agroécologie et l'indépendance alimentaire

Lors de la 61^e édition du SIA, placée sous le thème « L'Agriculture, cette fierté française », la FNH a réaffirmé son engagement pour une alimentation bio et durable, accessible à tous, garantissant des conditions socio-économiques dignes pour les producteurs. Présents sur le stand de Max Havelaar France, nous avons porté nos solutions à travers trois tables rondes :

- Le lundi 24 février 2025, « **Contrat tripartite, une solution à la crise de l'élevage ?** » : Face à la crise du secteur, nous avons mis en avant les contrats tripartites comme levier de partage de la valeur. L'objectif est de sortir les éleveurs (laitiers et allaitants) de la précarité tout en favorisant des pratiques respectueuses de la nature. L'occasion de valoriser deux rapports que nous avons réalisés sur le sujet.
- Le jeudi 27 février 2025, « **La restauration collective peut-elle devenir un moteur de l'agriculture bio et durable ?** ». En s'appuyant sur les témoignages de la démarche Mon Restau Responsable®, nous avons démontré que les cantines peuvent être de puissants moteurs de la transition. Le débat a prouvé qu'il est possible de concilier repas sains, budget maîtrisé et soutien aux filières agricoles durables et rémunératrices.
- Le jeudi 27 février, « **Quel avenir pour les mesures miroirs dans le nouveau mandat européen** » : en partenariat avec l'Institut Veblen, nous avons décrypté les enjeux des mesures miroirs.



En complément, notre équipe a arpenté les allées du salon, à la rencontre d'agriculteurs et d'éleveurs biologiques pour les interroger sur leur histoire, parcours et les leviers de leur transition. Ces prises de vues ont permis de réaliser des vidéos largement relayées sur nos réseaux sociaux, afin de contribuer à un autre récit sur l'agroécologie : oui, les alternatives au conventionnel permettent aux agriculteurs et éleveurs de bien vivre.



FAUT-IL ENCORE CROIRE AU BIO ?

Parce qu'il est indispensable que le grand public comprenne pleinement les enjeux pour accepter les changements, nous avons publié un petit guide pour répondre aux principales idées reçues sur l'agriculture biologique : utilise-t-elle des pesticides ? Quelles différences y-a-t'il entre des produits bio français et européens ? Pourquoi ces produits sont-ils souvent plus chers... ?

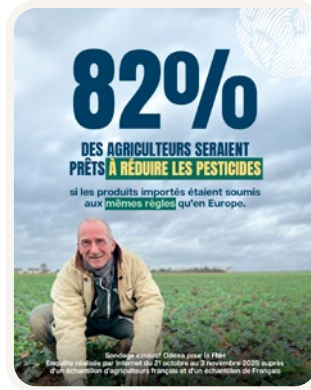
La FNH engagée contre le Mercosur et pour les mesures miroirs

La Fondation est engagée depuis plusieurs années aux côtés d'organisations de 6 autres pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas et Pologne) afin de porter un plaidoyer commun en faveur des mesures-miroirs. Celles-ci portent sur plusieurs aspects :

- Sur le bien-être animal et les conditions d'élevage : interdire l'importation de viande élevée avec des antibiotiques promoteurs de croissance ou qui ne respectent pas les normes de transport et de traçabilité des animaux.
- Sur les pesticides : empêcher l'import de denrées agricoles traitées avec des pesticides interdits au sein de l'UE et interdire l'exportation de pesticides interdits d'utilisation au sein de l'UE vers les pays tiers.

Ces propositions ont été largement portées et défendues en 2025 par la Fondation, notamment lors des débats sur l'accord UE-Mercosur. Aux côtés des agriculteurs dénonçant la concurrence déloyale engendrée par cet accord, la FNH a mené des actions de mobilisation et de plaidoyer auprès des décideurs publics français et européens (communiqués de presse, tribune diffusée dans La Croix, vidéo grand public et interviews de députés de tous bords, posts sur les réseaux sociaux) et a rappelé que la signature de l'accord ouvrirait nos marchés à des produits agricoles produits avec des pratiques interdites en Europe (cultures contribuant à la déforestation, utilisation d'antibiotiques ou de pesticides interdits en UE...).

Cette mobilisation, à laquelle la FNH a beaucoup contribué, n'est pas restée sans effet : le Parlement européen a adopté début 2026 une résolution demandant un avis juridique à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur l'accord. Celle-ci devra statuer sur sa compatibilité avec les traités européens, qui comportent notamment des principes en matière d'environnement.





Réalisation d'un sondage pour démontrer que les mesures-miroirs sont plébiscitées par les agriculteurs et les citoyens.

Afin d'apporter des éléments de preuves et de se doter d'arguments pour porter notre plaidoyer en faveur des mesures-miroirs, nous avons réalisé, en novembre 2025, un sondage avec l'institut Odoxa intitulé « Les mesures-miroirs : regards des agriculteurs et du grand public ». Réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 310 agriculteurs pratiquant une agriculture non biologique et un échantillon de 1001 personnes représentatif de la population française, ce sondage révèle une tendance de fond : si les produits importés étaient soumis aux mêmes règles de production qu'en Europe, 82% des agriculteurs accepteraient de réduire les pesticides. Et cette volonté est soutenue par 91% des Français. Ces résultats montrent clairement le décalage entre les préoccupations des agriculteurs et citoyens, et les décisions politiques récentes (loi "Duplomb", signature de l'accord avec le Mercosur...) qui favorisent l'usage des pesticides dangereux et la concurrence déloyale. La mise en place de "mesures-miroirs", défendue de longue date par la Fondation, permettrait de protéger les agriculteurs de la concurrence de produits importés avec des normes moins-disantes en matière de pesticides et de bien-être animal, et de les encourager à adopter des pratiques plus durables. Ces mesures constitueraient ainsi un premier maillon essentiel pour passer d'un libre-échange débridé à un juste échange gagnant-gagnant pour la planète, la santé et les agriculteurs.

Ce sondage a fait l'objet d'un communiqué de presse diffusé en décembre 2025 (et d'une vingtaine de retombées médiatiques), d'une large communication sur les réseaux sociaux et le site de la FNH, mais aussi d'un flyer diffusé au Salon de l'Agriculture 2026.

Participation à un documentaire « Sur Le Front » diffusé sur France 5

La FNH a été aux côtés de l'équipe de l'émission Sur le Front présentée par le journaliste Hugo Clément pour dresser un constat sans appel : la façon dont sont construits les accords de libre-échange est néfaste à tous points de vue. Face à ces constats inquiétants, la Fondation a mis en avant une voie alternative, le juste échange, et encouragé l'Europe et la France à bâtir un système plus juste qui encouragerait les efforts de transition des agriculteurs grâce aux mesures-miroirs, tout en aidant les agriculteurs des pays partenaires à élever leurs standards sociaux et environnementaux.



Nos actions pour favoriser une consommation bio et durable à la cantine et à la maison

Modifier notre alimentation est crucial pour notre santé et l'environnement, mais aussi pour soutenir les agriculteurs. Nous agissons donc au quotidien pour que chacun puisse manger bio et sans pesticides, quels que soient ses moyens, à la maison comme à la cantine. Pour y parvenir, voici les actions que nous avons réalisées en 2025.

Rapport

« Achats de bio en baisse : quel rôle de la grande distribution ? »

Alors que les ventes de produits bio ont baissé de 12% en grande distribution entre 2020 et 2023, la Fondation montre dans ce nouveau rapport que la grande distribution ne joue pas son rôle pour promouvoir le bio auprès des consommateurs. L'étude que nous avons réalisée sur les stratégies des 8 principaux groupes français a en effet mis en évidence plusieurs lacunes importantes : une baisse du nombre de références bio proposées en magasin, une trop faible part des dépenses de communication dédiée au bio, ou encore des différences entre enseignes sur les marges pratiquées sur les produits bios.

Sans engagement de la part de ces acteurs de la distribution, la France ne pourra pas atteindre ses objectifs en matière de production agricole en agriculture biologique. La Fondation demande donc aux grandes enseignes de se mobiliser et de se fixer des objectifs plus ambitieux en termes de part d'offre en bio assortis d'une réelle stratégie de communication, et en appelle également aux pouvoirs publics pour appuyer les engagements de la grande distribution.

La publication de cette étude a fait l'objet d'une conférence de presse organisée le 10 avril 2025, d'un communiqué de presse (84 retombées presse), d'un emailing adressé à plus de 110 000 citoyens et d'une communication sur les réseaux sociaux.



Pour une Stratégie Nationale Alimentation, Nutrition, Climat (SNANC) ambitieuse

La FNH s'est mobilisée aux côtés des partenaires pour demander la publication de cette stratégie nationale, qui a été sans cesse repoussée en 2025. Elle a mené différentes actions de plaidoyer pour demander l'inscription d'une trajectoire chiffrée de réduction de la consommation de viande ou encore le soutien aux produits issus de l'agriculture biologique.

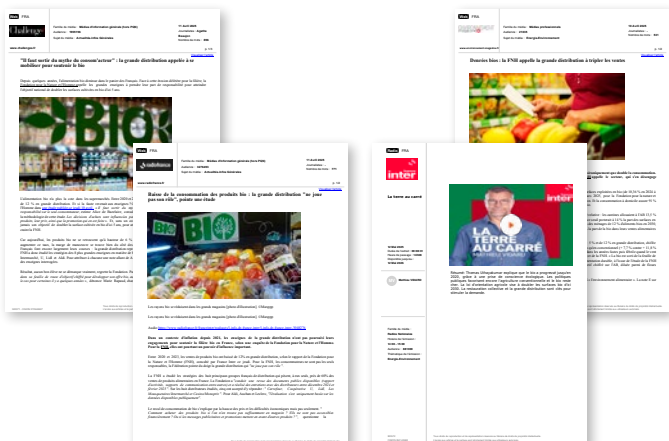
Mon Restau Responsable : la preuve par l'impact !

À l'aube des 10 ans de la démarche Mon Restau Responsable®, co-créée avec le réseau professionnel Restau'Co, pour accompagner les changements de pratiques dans les cantines des écoles, des universités, des EHPAD, des hôpitaux ou des entreprises... nous avons voulu comprendre son impact réel sur les assiettes, mais aussi ce que ça change pour les personnels de cantine, qu'ils soient en cuisine ou au service. Verdict : la transition alimentaire c'est une véritable aventure humaine bénéfique à de nombreux niveaux !

Les entretiens individuels et collectifs menés par le cabinet Kimso auprès de responsables de restaurants engagés, des membres du personnel et de partenaires de la méthode (fournisseurs de la restaurations collectives, experts du développement territorial, etc.) ainsi que le questionnaire qualifié complété par les utilisateurs de la démarche nous ont permis de dégager des enseignements riches.

Quant à l'efficacité de la méthode :

- Pour 64 % des répondants, elle a permis de lever les freins à l'engagement dans une démarche de développement durable au sein de leur établissement.
- 84 % soulignent que Mon Restau Responsable® a permis à leur établissement de se réinterroger sur ses pratiques existantes.
- 71 % affirment que Mon Restau Responsable® engage leur écosystème tout entier.
- 75 % affirment que la démarche a permis de faire reconnaître leurs actions de développement durable à leur juste valeur.
- 88 % des établissements déclarent que la méthode les oblige à tenir leurs engagements sur la durée.



Mais aussi quant à la qualité de l'assiette :

- 65 % des établissements interrogés déclarent avoir augmenté la part des produits labellisés grâce à Mon Restau Responsable[®],
- 61 % achètent plus de bio.
- 59 % privilégient les produits locaux.
- 58 % des établissements proposent désormais davantage de plats sans viande ni poisson.
- 69 % des établissements ont réduit leur gaspillage alimentaire.

Et bien au-delà quant aux équipes et au travail mené ensemble :

- 67 % des restaurants affirment que les membres des équipes ont retrouvé du sens dans leur travail grâce à Mon Restau Responsable[®].
- 78 % des établissements affirment avoir vu les pratiques de travail de leurs équipes évoluer, que ce soit dans la manière d'acheter (60 %), de cuisiner (39 %) ou même de valoriser les plats auprès des convives (40 %).
- 64 % des établissements interrogés affirment avoir noué des liens de coopération avec les autres établissements rencontrés dans le cadre de la démarche.

En parallèle de ce travail, le réseau Mon Restau Responsable[®] a continué à s'étoffer. Ainsi fin 2025 ce sont 2 386 cantines qui se sont engagées dans la démarche représentant plus de 159 millions de repas servis par an. L'année 2025 a été marquée par un effort important de développement d'outils pour le réseau :

- de nouvelles fonctionnalités ont été développées pour le site Internet, afin de permettre un meilleur suivi de leur progrès par les restaurants,
- un premier guide pratique Mon Restau Responsable[®] consacré à la sortie des plastiques en restauration collective. Ce nouvel outil permet à la fois de partager les bonnes pratiques au sein du réseau et de mettre en valeur les différentes cantines engagées,
- des webinaires ont aussi été proposés tout au long de l'année pour là aussi partager les bonnes pratiques au sein du réseau. Quatre ont eu lieu en 2025 autour des liens entre la démarche et les plans alimentaires territoriaux, des écogestes (sortie du plastique et lutte contre le gaspillage alimentaire), du bio et du commerce équitable.
- une newsletter mensuelle est désormais diffusée à 1 800 contacts.



Le séminaire des ambassadeurs MRR

Le 10 juin 2025 nous avons organisé dans nos locaux une rencontre avec nos ambassadeurs de la démarche Mon Restau Responsable[®]. Cette rencontre d'une journée a été l'occasion de faire le point sur les nouveautés de la démarche, sur le fonctionnement de notre système participatif de garantie, et d'échanger autour de l'étude d'impact menée avec le cabinet KIMSO.



Zoom sur la séance publique Mon Restau Responsable® du restaurant d'entreprise "Cantine de saison" de notre partenaire Api Restauration – 8 juillet

Cette séance fut l'occasion d'une immersion totale dans les activités d'API, mécène de la première heure de Mon Restau Responsable®, avec qui nous poursuivons une même ambition : encourager une restauration collective toujours plus respectueuse de la planète et contribuer pleinement à la transition agricole et alimentaire dans les territoires !

Au menu :

- La visite de l'une des plus grandes cuisines centrales de France, LYS RESTAURATION, qui nous montre qu'il est possible de concilier un niveau d'activité remarquable, 43 000 repas servis chaque jour, et des pratiques faisant la part belle aux circuits courts et aux produits bio dans les assiettes.
- Le partage de nos actualités et des actions menées par les équipes d'API Restauration pour accompagner les cantines dans leur transition, notamment à travers notre programme Mon Restau Responsable®.
- La participation à la séance de garantie du restaurant d'entreprise "Cantine de Saison", opérée par ENVIES DE SAISON.



Création d'un nouveau dispositif pour ancrer le bio dans le quotidien des familles

Face au constat que seuls 7% des français mangent bio tous les jours, nous avons avec le soutien du cabinet Openlande, lancé en juin 2025 un projet ambitieux visant à transformer durablement les habitudes alimentaires. Ciblant prioritairement les familles avec enfants en primaire (6-10 ans), cette initiative répond à une urgence triple : climatique (l'alimentation générant 22 % des émissions de GES), de protection de la biodiversité et de protection de la santé, alors que les maladies liées aux pesticides et à la « malbouffe » représentent 80 % des causes de décès prématurés.

Parce que l'information seule ne suffit pas à briser la force de l'habitude ou les freins budgétaires, notre démarche repose sur une approche expérientielle et concrète. Le projet s'est structuré autour de quatre phases clés : un cadrage stratégique, une immersion qualitative via 12 entretiens et la création de personas, suivis d'un atelier d'intelligence collective organisé le 21 janvier 2026. Ce temps fort a réuni un écosystème pluridisciplinaire – parents, agriculteurs, médecins et acteurs du réseau Mon Restau Responsable® – pour co-construire des solutions concrètes, ancrées dans la réalité des familles et des territoires. En 2026, le projet entrera dans une phase de prototypage et de pré-expérimentation pour tester la viabilité des dispositifs imaginés en co-construction avant un déploiement à plus large échelle.



PAROLE DE MÉCÈNE

« Pour permettre à chacun de vivre en bonne santé le plus longtemps possible, nous soutenons les initiatives qui contribuent à une meilleure santé physique et mentale à tous les stades de la vie, par l'activité sportive et une alimentation saine. C'est pourquoi nous avons choisi d'accompagner la Fondation pour la Nature et l'Homme, et plus particulièrement le programme Mon Restau Responsable®, pour renforcer l'impact du dispositif auprès des restaurants engagés tout en poursuivant l'extension du réseau de bénéficiaires. Ensemble, nous sommes fiers d'œuvrer pour faire de la restauration collective un moteur clé de la transition alimentaire au service de la santé et de l'environnement ! »

Forrest Patterson, Délégué général de la Fondation d'entreprise Michelin

A photograph of a person riding a bicycle on a paved path. The path is made of light-colored paving stones and has a white dashed line. The background is filled with green trees and foliage, slightly out of focus. The lighting suggests it's daytime. The person's blue sleeve and part of the bicycle are visible on the right side of the frame.

“

Notre enjeu : démontrer qu'il est possible de faire de la mobilité décarbonnée un choix gagnant-gagnant pour les citoyens, les industriels et la planète.



SE DÉPLACER AUTREMENT

1

conférence de
presse

4

tribunes et 2
communiqués de presse

2

contributions aux
consultations de
l'Union Européenne

Nos actions pour soutenir le passage à l'électrique dans l'intérêt du climat, de l'emploi et de la santé

Fin de vente des véhicules thermiques neufs en 2035 : des propositions pour maintenir le cap

De nouvelles négociations se sont ouvertes à Bruxelles en 2025 avec les constructeurs automobiles, et la Commission européenne a finalement assoupli les "objectifs 2035" visant à interdire la vente de véhicules thermiques neufs. Des consultations ont été ouvertes dans ce cadre au sein de l'Union Européenne, et la FNH a participé à deux d'entre elles, portant respectivement sur la révision des standards CO2 et sur le verdissement des flottes d'entreprises.

La FNH s'est ainsi mobilisée pour alerter sur les conséquences de cette décision, qui retarde la transition vers l'électrique, risque d'aggraver les émissions de gaz à effet de serre dans les prochaines années, tout en fragilisant les emplois et la compétitivité de la filière.

Plusieurs actions de communication et de plaidoyer ont été menées pour s'opposer à ce recul environnemental majeur, aux côtés de partenaires associatifs et de la CFTD :

- Mars : [tribune](#) FNH, CFTD, RAC et T&E "Quel avenir pour l'industrie automobile européenne ?"
- Octobre : [tribune](#) FNH, CFTD, T&E et RAC dans l'édition Les Echos "2035, 100% électrique : maintenir le cap et sortir du piège des constructeurs pour le climat, l'emploi et les consommateurs."

La Fondation a également poursuivi ses actions pour montrer qu'il est possible de relocaliser la production de véhicules électriques légers et intermédiaires en France et en Europe, avec de nouvelles études à venir en 2026.

- 20 retombées presse



GARES ET CONNEXION

Le 22 mai 2025 notre directrice générale Stéphanie Clément-Grandcourt était invitée par le groupe SNCF au campus SNCF Réseau à Saint-Denis pour participer à la Journée de l'environnement.

Cet événement rassemblait 140 collaborateurs de l'ensemble des sociétés anonymes et filiales du groupe engagées en faveur de la transition écologique.

Le sujet de la coopération était au coeur des débats de cette journée. Comment nous permet-elle d'être plus robuste collectivement et individuellement ? Comment peut-elle prendre forme au sein de notre organisation ? Comment peut-elle être un outil pour repenser les liens à nos écosystèmes ? Créer des dynamiques collectives rassemblant des partenaires naturels et inattendus, aller chercher des expertises complémentaires pour penser nos projets, favoriser la nuance et éviter le dogmatisme dans nos prises de position... En nous appuyant sur les actions concrètes et récentes menées par la Fondation, notamment en faveur d'une mobilité plus durable, nous avons partagé notre vision de la coopération et des effets bénéfiques qu'elle peut favoriser au service de la transition.



Un engagement pour le maintien des Zones à Faible Emission

Alors que l'État a été plusieurs fois condamné pour son manque d'action face à la pollution de l'air, qui provoque 40 000 décès prématurés chaque année, le projet de loi de simplification de la vie économique prévoit de supprimer ces zones à faibles émissions (ZFE). Celles-ci ont pourtant démontré leur efficacité pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé publique. De plus, la suppression des ZFE entraînerait des pertes considérables : 3,3 milliards d'euros de subventions européennes annulées et jusqu'à un milliard d'euros déjà investis à rembourser. Sans compter les collectivités locales, qui ont engagé des millions dans des études et infrastructures liées aux ZFE et qui verraient leurs efforts réduits à néant.

Nous avons souhaité rappeler que ces ZFE, couplées à un système de transport public renforcé et des aides à la transition vers l'électrique, permettraient de libérer 15 millions de Français de la dépendance à la voiture thermique et des coûts liés aux carburants.

Nous avons ainsi largement alerté sur ce sujet dans les médias, notamment avec des tribunes publiées dans différents médias, aux côtés de ses partenaires et de collectivités locales (Alliance pour la Décarbonation de la Route, Alliance des collectivités locales pour la qualité de l'air, Respire, Clean Cities, Fédération Française des Usagers de la Bicyclette...) :

- **Tribune** FNH, Secours Catholiques, FNE, Clean Cities, Respire, Alliance des collectivités pour la qualité de l'air "Mobilité et pollution : ne sacrifions pas les plus vulnérables ! Réaction sur l'amendement de suppression des ZFE"
- **Tribune** FNH, Alliance pour la décarbonation de la route "Supprimer les ZFE revient à menacer la santé, les plus précaires et les finances publiques"

“

Développer la générosité des donateurs, c'est avant tout construire une relation de confiance avec des femmes et des hommes qui partagent nos valeurs et nos convictions.





LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

6 000 donateurs

9 000 participants à la consultation
« Environnement, mobilité,
trajets au quotidien »

1 nouveau legs



PAROLE DE DONATEURS

« Merci infiniment à toute l'équipe de la FNH pour les initiatives que vous portez ! »

« Continuer à informer et sensibiliser la population aux enjeux écologiques en soulignant les perspectives positives d'action. »

« Beaucoup de respect pour vous qui luttez dans un contexte qui est devenu difficile : vous soutenir est nécessaire, et chacun doit aussi agir à son niveau pour, modestement, faire avancer le sujet de l'écologie qui est malheureusement bien mal représenté politiquement. »

« Merci pour vos engagements et vos mobilisations, continuez ! »

« Continuez vos actions comme vous le faites de façon ciblée en focalisant sur celles qui ont un impact concret. Bravo ! »

Nos campagnes clés pour convaincre et éveiller la générosité

Pour faire vivre nos actions dans la durée, nous avons mené 9 campagnes de collecte en 2025, dont 2 temps forts majeurs. Tout au long de l'année, nous avons mobilisé notre communauté grâce à un dispositif simple et complémentaire : des pages dédiées pour expliquer et donner, des emails réguliers, des prises de parole sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn), des actions de promotion en ligne, et aussi quelques messages par courrier.

Sur le fond, l'accent a été mis sur la voix des scientifiques, à travers des interviews d'experts, dont plusieurs membres de notre Conseil scientifique, mais aussi sur des témoignages d'acteurs de terrain, bénéficiaires de nos actions. Notre objectif : rendre les enjeux environnementaux plus clairs et montrer, de manière très concrète, l'impact de l'engagement aux côtés de la Fondation.

Pesticides, nous on avance : une campagne pour en finir avec les pesticides et développer l'agriculture biologique.

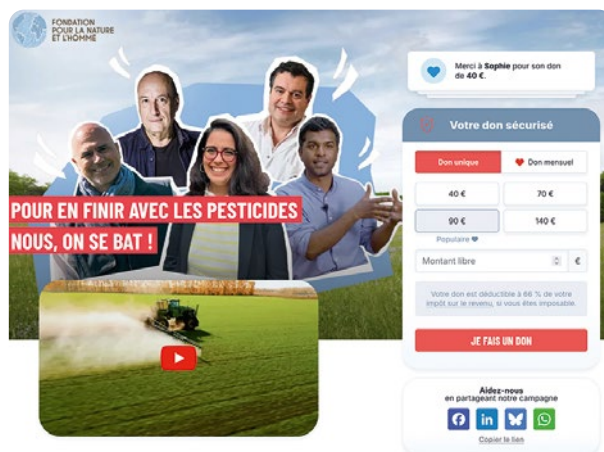
Les pesticides ? C'est sans doute l'un des sujets qui a le plus fait parler en ce début d'année 2025, notamment avec la loi Duplomb souhaitant, parmi d'autres choses, réautoriser l'usage de néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles ».

La Fondation a donc souhaité (re)mettre en lumière ce sujet emblématique en apportant son éclairage, porté par de nombreux scientifiques et experts du domaine. À travers une campagne intitulée « Pesticides, nous on avance », nous avons réalisé plusieurs vidéos d'experts et de scientifiques et décliné les propositions et actions que nous déployons pour soutenir les agriculteurs vers une réduction des pesticides.

Les études toxicologiques « ont démontré la nocivité de nombreux pesticides pour la santé humaine (en premier lieu les agriculteurs et les riverains de champs traités) », indique dans une interview vidéo le Pr Xavier Coumoul, spécialiste en biochimie et toxicologie, directeur d'unité Inserm Healthfex et membre du Conseil scientifique de la FNH. Et ce n'est pas mieux côté santé environnementale puisque « 75 % des populations d'insectes ont disparu et qu'il est parfaitement démontré que la biodiversité s'effondre à cause des tonnes de poison qu'on déverse dans les sols », enchaîne Pierre-Henri Gouyon, agronome, professeur émérite au Muséum d'histoire naturelle et à AgroParisTech, membre du Conseil scientifique de la FNH. En synthèse, la science est sans ambiguïté : les pesticides de synthèse sont aussi toxiques pour la nature que pour l'Homme.

Alors que la réduction des pesticides devrait être une priorité de santé publique, la France en reste le premier consommateur en Europe. Pourquoi ? « Par manque de courage politique : aujourd'hui, on continue à favoriser davantage l'agriculture et l'élevage intensifs, au mépris de notre santé et de celle de nos enfants, de la nature qui s'effondre à un rythme alarmant, et de la majorité du monde paysan, écrasé par une poignée de « fermes-usines » s'accaparant toujours plus de terres et de financements publics. En réalité, il existe une solution évidente : l'agriculture biologique, une agriculture sans pesticides. Mais, faute de soutiens suffisants, celle-ci peine à se développer et ne concerne encore que 10,4 % des surfaces cultivées en France », regrette Stéphanie Clément-Grandcourt, directrice générale.

C'est pourquoi, à la Fondation pour la Nature et l'Homme, nous agissons en proposant des solutions basées sur 3 grands leviers pour permettre à l'agriculture biologique de se développer : en construisant un vaste réseau de cantines engagées à cuisiner une majorité de produits bio (Mon Restau Responsable®), en incitant la grande distribution à mieux promouvoir le bio et, bien sûr, en faisant évoluer les politiques agricoles.



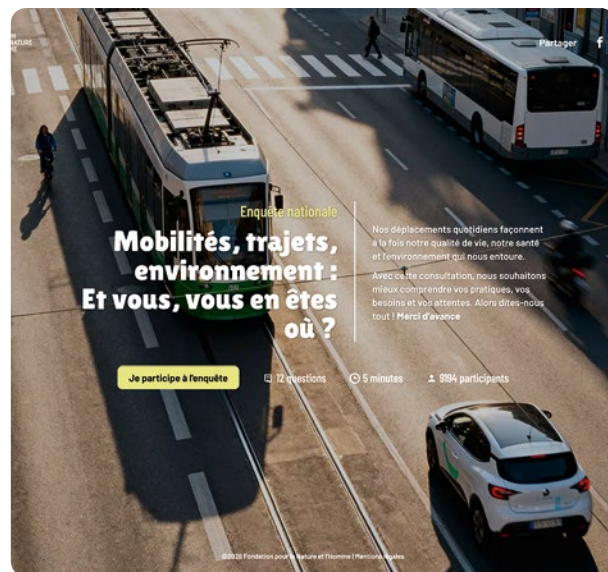


Ça nous rend malade : une campagne pour mettre la santé au cœur des préoccupations de tous.

C'est une dimension fondamentale que nous intégrons depuis des années, dans la moindre de nos réflexions et dans la moindre de nos actions : la santé humaine. Parce que nous plaçons l'humain au centre de notre mission, nous avons souhaité, dans notre traditionnelle campagne de fin d'année, mobiliser nos donateurs et nos sympathisants en jouant sur l'expression populaire « Ça nous rend malade ! » au sens propre comme au sens figuré. Car oui, ça nous rend toutes et tous malades de constater que la dégradation de l'environnement impacte durement la santé humaine. Et pourtant, les scientifiques (et pas que celles et ceux de notre Conseil) ne cessent d'alerter et de démontrer, rapport après rapport, les liens entre pesticides, pollution, disparition de la faune et de la flore ou encore hausse des températures et explosion de nombreuses pathologies : cancers, maladies respiratoires et cardio-vasculaires, maladies neurologiques, troubles du développement chez l'enfant...

Car oui, il y a de quoi être sidéré, en colère, voire découragé face à des décisions politiques qui vont à l'encontre de la parole scientifique et de l'intérêt général. La récente loi Duplomb est un exemple, parmi d'autres, d'un entêtement à poursuivre dans des modèles aussi néfastes pour la nature que pour notre santé. La production alimentaire n'est pas le seul secteur concerné. Certains modèles ou certaines pratiques dans les domaines du transport ou de la construction impactent eux aussi l'ensemble des écosystèmes, la qualité des sols, de l'air, de l'eau et, par conséquent, notre santé et celle de nos enfants.

Alors, à la FNH, on ne pouvait pas ne rien faire ou ne rien dire. On a donc mobilisé autour de ce mot d'ordre – et en premier lieu, celles et ceux qui portent déjà la voix de la FNH.



Une consultation sur le thème « Environnement, mobilité, trajets au quotidien » : vos besoins et vos attentes.

C'est un sujet de poids dans les questions environnementales – et c'est d'ailleurs l'un de nos 3 programmes majeurs. C'est aussi un sujet qui fait beaucoup parler les Français et qui s'avère très souvent clivant, car touchant à leur quotidien et à une certaine forme de liberté. La Fondation a donc lancé, en septembre 2025, une consultation portant sur les déplacements quotidiens, leur impact sur la qualité de vie, sur la santé et sur l'environnement. Plus de 9 000 personnes ont répondu à cette consultation.

Parmi les enseignements de cette enquête, l'impact environnemental s'avère être le 2e critère de choix du mode de transport des répondants, derrière la rapidité et juste devant le coût. Autre enseignement : celui des principaux freins à l'usage d'alternatives à la voiture. L'absence d'alternatives viables, la distance ou le temps de trajet, et la sécurité des infrastructures sont cités parmi les 3 principales raisons. Notons au passage que la sécurité des infrastructures est le frein n° 1 à l'usage du vélo, avec 41 %, loin devant le confort ou la praticité.

Enfin, il apparaît comme évident que les répondants plébiscitent avant tout les transports en commun (62 %) et les pistes cyclables sécurisées (52 %) comme alternatives à développer prioritairement.

De fait, il y a encore un long chemin à parcourir avant de pouvoir sortir de la dépendance très (trop !) forte à la voiture thermique (source de pollution atmosphérique et induisant directement ou indirectement l'artificialisation des sols) et développer de vraies alternatives accessibles pour toutes et tous.

“ Grâce à nos mécènes et partenaires, nous bâtissons des collaborations porteuses de sens pour accélérer ensemble la transition écologique et solidaire.





NOS PARTENAIRES ET MÉCÈNES

21 partenaires financiers,
dont 6 nouveaux en 2025

5 mécènes de compétences
et partenaires de diffusion

Des alliances durables au service de la mission de la Fondation

Une économie au service du vivant : c'est la vision que nous portons à la Fondation, et nous avons la chance d'être entourés de partenaires privés qui partagent cette conviction et l'incarnent chaque jour à nos côtés ! En 2025, la Fondation a continué de développer, avec ses entreprises partenaires, des collaborations fondées sur une volonté partagée : faire émerger des solutions crédibles et efficaces qui réconcilient problématiques environnementales et sociales. Financement de projets, relais de nos outils et contenus pédagogiques, participation conjointe à des coalitions, valorisation de nos actions auprès des collaborateurs de nos mécènes, partage d'expertises : nous avons travaillé sur des partenariats riches, qui vont bien au-delà du soutien financier ! Nous remercions l'ensemble de nos partenaires privés qui, en 2025, nous ont permis de renforcer nos missions sociales mais aussi d'appuyer le lancement de nouveaux projets, tels que « Apprendre avec la Nature » avec la Fondation Société Générale.

Les Rencontres pour la Planète c'est le rendez-vous incontournable de la philanthropie environnementale ! Cette année, la Fondation a été sélectionnée pour participer à l'évènement et recevoir des soutiens pour son nouveau projet sur les financements privés de la transition agricole.

Collecter 2.2 millions d'euros en moins de 2 jours pour une quarantaine d'associations environnementales en ces temps de disette publique, d'incertitude politique et économique, est une belle victoire pour tout le secteur.

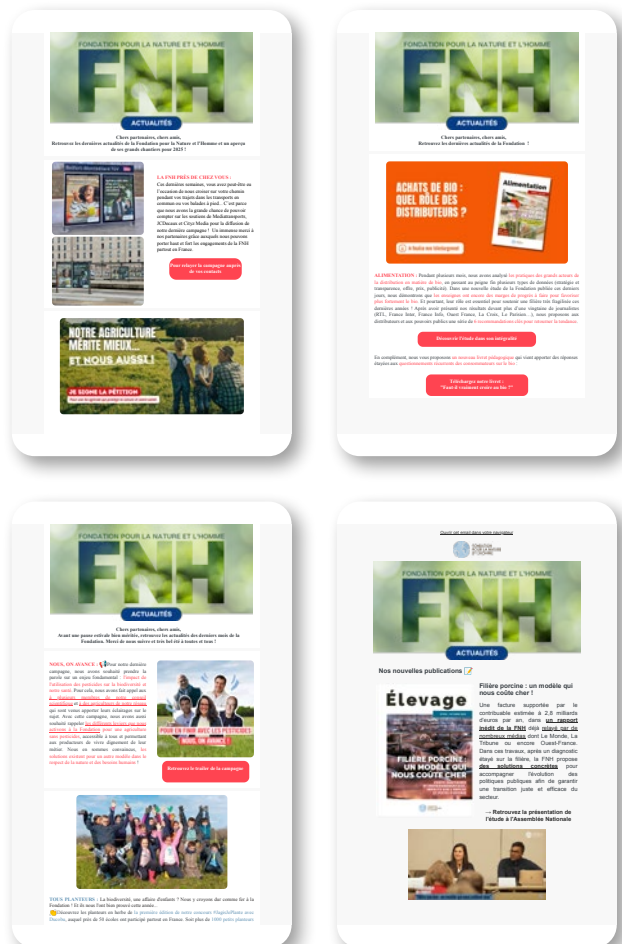
Merci à l'équipe du 1% for the Planet France pour son accompagnement et à nos mécènes Léa Nature, La Boulangerie Bio et la Fondation Nature et Découvertes pour leur engagement à nos côtés sur ce projet, également soutenu par des dizaines de donateurs !



Les partenaires publics de la Fondation jouent un rôle fondamental pour garantir la qualité de nos productions, l'efficacité de leur portage auprès des décideurs politiques et des autres publics de la Fondation et la robustesse de nos outils de sensibilisation et de mobilisation. En 2025, ils ont été à nos côtés et nous ont témoigné le renouvellement de leur engagement, nous les remercions aussi très chaleureusement.

Associer notre réseau de parties prenantes à la vie de la Fondation et les coulisses de nos métiers est une ambition que nous avons cultivée tout au long de l'année, en proposant notamment :

- Un condensé des actualités de la Fondation (campagnes, projets, partenariats, presse...) envoyé tous les trimestres sous format de newsletters ;
- Des invitations à participer à nos webinaires de sensibilisation et à relayer nos campagnes de mobilisation ;
- Des invitations aux deux évènements annuels organisés dans les locaux à la Fondation, en juillet et en décembre, réunissant plus de 150 participants aux côtés de son équipe et de sa gouvernance.



Nos mécènes



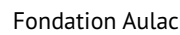
Les partenaires de diffusion



Les solutions solidaires



Nos partenaires institutionnels publics et privés



Les mécènes de compétences





Créée en 1990, la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) est convaincue que préserver la nature c'est garantir un avenir désirable à tous les êtres humains. Pour y parvenir, elle démontre les bénéfices que nous avons tous à protéger le climat et la biodiversité car notre santé, notre bien-être, la prospérité économique, la justice sociale et toutes les autres dimensions de nos vies en dépendent.

Grâce à une expertise scientifique et technique forte et à des alliances au-delà des clivages, la Fondation pour la Nature et l'Homme s'adresse conjointement aux décideurs politiques, aux responsables économiques, aux acteurs des territoires et au grand public pour prouver qu'il est possible, et dans l'intérêt individuel et collectif, de produire et de se nourrir dans le respect de la planète, de réconcilier nos modes de vie avec la préservation de la nature et de décarboner nos modes de transport. Elle les encourage à agir et leur donne les moyens de réussir.

→ Pour en savoir plus : www.fnh.org



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Dépasser les clivages, inspirer les courages

JUIN 2026 • PHOTOS FNH / SEBASTIEN GODEFROY / ISTOCK / MARINE-ECOLE CHARONVILE / LAURE LE HELLY
- ECOLE FARGANTINE / MIGLE-VASILIAUSKAITE-UNSPLASH / LEANDRA-RIEGER-UNSPLASH



Fondation pour la Nature et l'Homme • 6 rue de l'Est • 92100 Boulogne-Billancourt • 01 41 22 10 70

